



Par dépôt électronique et messenger

Le 7 août 2015

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Simon Turmel
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : (514) 289-2211, poste 3563
Télec. : (514) 289-2007
C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

OBJET : Demande relative aux modifications de méthodes comptables découlant du passage aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis (US GAAP)
Votre dossier : R-3927-2015
Notre dossier : R050810 EF

Chère consœur,

Dans le cadre du dossier mentionné en rubrique, Hydro-Québec dans ses activités de transport et de distribution (Hydro-Québec) avise la Régie qu'il lui sera impossible de déposer ses réponses aux demandes de renseignements à 12h00 aujourd'hui. Ce retard est engendré notamment par la nécessité de coordonner les efforts de plusieurs unités de l'entreprise. En conséquence, Hydro-Québec demande l'autorisation de déposer ses réponses aujourd'hui au plus tard à 16h30.

En espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

(s) Simon Turmel

SIMON TURMEL, avocat

ST/rm